



Les compétences transférées

<p>Compétences Obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none">* Économique* Aménagement de l'espace communautaire* Équilibre social de l'habitat* Politique de la ville* Accueil des gens du voyage* Déchets des ménages et déchets assimilés <p>Compétences Optionnelles et facultatives</p> <ul style="list-style-type: none">* Politique du logement et du cadre de vie* Équipements sportifs d'intérêt communautaire* École de musique* Repas et service à table des écoles maternelles, primaires et centre de loisirs* Crèches, relais d'assistantes maternelles* Communication électronique	<ul style="list-style-type: none">* Service Eau et Assainissement* Entretien des cours d'eau* Gestion de la maison des douanes et du Gymnase* Funéraire	<ul style="list-style-type: none">* Portage des repas* Aide à Domicile* Service Petit dépannage
<p>Contact Muretain Agglo</p>	<p>Contact SIVOM SAG^e</p>	<p>Contact SIAS</p>



05.61.72.69.60

05.62.20.89.50

05.61.56.18.00